

Nous devons apprendre où le bât blesse

Imagine qu'une AG ait lieu et que personne ne vienne

Philippe Luchsinger

Président mfe



Philippe Luchsinger

Les associations et fédérations suisses ont leurs particularités. Leurs statuts définissent les rôles ainsi que les pouvoirs décisionnels attribués aux différentes instances, les procédures décisionnelles devant être suivies par ces instances, et la possibilité de modification ultérieure des décisions. Ça vous paraît compliqué? Pour la plupart d'entre nous, cela l'est effectivement. Pourtant, ces fédérations fonctionnent, et elles fonctionnent bien, qu'il s'agisse des éleveurs de lapins ou de nous, médecins de famille et de l'enfance de mfe.

Nos statuts (http://www.medecinsdefamille.ch/fileadmin/user_upload/hausarztswissenschaft/Dokumente/Homepage/MFE_Statuts.pdf) définissent également les droits et devoirs des membres, les compétences de l'assemblée générale et de l'assemblée des membres ainsi que les tâches du comité. Et, parfois, il vaut la peine de jeter un coup d'œil rapide à ces statuts avant de fulminer et de réclamer, surtout lorsque la cible visée n'est pas la bonne, ou lorsque la requête est totalement hors de propos. C'est justement dans les moments où quelque chose n'est pas clair ou dans ceux où la rapidité est de mise que les secrétariats administratifs et le comité donnent volontiers directement des informations: c'est le service aux membres.

La 9^{ème} assemblée générale de mfe, Médecins de famille et de l'enfance Suisse, aura lieu le 21 juin 2018, dans le cadre du congrès du Collège de Médecine de Premier Recours (CMPR) à Lucerne. Pour nous, membres du comité, il s'agit d'une occasion importante car nous devons et voulons répondre aux questions de notre base de membres. Nous souhaitons nous confronter aux attentes, souhaits, critiques, déceptions et problèmes de nos membres! Comment pouvons-nous représenter les médecins de famille et de l'enfance si nous ne savons pas où le bât blesse et n'obtenons pas de retours? Un exemple actuel: les contraintes liées aux limitations qui font si souvent l'objet de discussions et compliquent supposément le

travail de façon considérable... Pourquoi est-ce que j'écris «supposément»? Parce que nous en entendons parler mais qu'aucun fait concret ne nous est rapporté. Sans ces faits concrets, nous ne susciterons qu'un sourire las de la part des assurances-maladie et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), mais certainement pas de prise de conscience ou de modifications de ces mesures inadéquates.

Cette AG, cette assemblée générale, comportera une nouveauté. Ceux qui étudient les points à l'ordre du jour et connaissent les statuts reconnaîtront de quoi il s'agit. Mais je n'en dirai pas plus, venez et voyez par vous-même! Venez nombreux! Nous comptons sur vous. Et ne soyez pas inquiets: Vous ne raterez pas l'apéritif du CMPR, nous y veillons.

Encore un *ceterum censeo*: l'initiative contre la publicité pour le tabac me tient très à cœur, tout comme à l'ensemble du comité. Les signatures viennent au compte-goutte, venant former un filet d'eau alors que

Pour nous, membres du comité, il s'agit d'une occasion importante car nous devons et voulons répondre aux questions de notre base de membres.

nous préférierions un fleuve torrentiel. A cela s'ajoute le fait que nous nous retrouvons assez seuls. Malgré de grandes promesses, les signatures ne sont pratiquement pas recueillies dans les pharmacies. Aussi, je lance à nouveau mon appel, notre appel: Recueillez des signatures, placez le support des signatures en bonne place sur le comptoir, dans les salles d'attente, expliquez autour de vous quel est notre dessein. Informez et motivez également vos assistants médicaux, car ils entretiennent une proximité avec les patients, en particulier avec ceux qui ne viennent pas en consultation.

Je me réjouis de tous vous accueillir à Lucerne le 21 juin à 17h15!

mfe Haus- und Kinderärzte Schweiz
Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera

Responsabilité
rédactionnelle:
Sandra Hügli, mfe

Correspondance :
Sandra Hügli-Jost
Responsable communication, mfe – Médecins de famille et de l'enfance Suisse,
Secrétariat général
Effingerstrasse 2
CH-3011 Berne
sandra.huegli[at]
medecinsdefamille.ch